

Protection contre les sangliers

Les sangliers sont largement répandus en Suisse et la population est en augmentation. Ils sont omnivores et actifs au crépuscule la plupart du temps. Les femelles et les jeunes animaux sont organisés en troupes, les ragots (animaux mâles) vivent de manière solitaire.

L'essentiel en quelques lignes

- ✓ Les sangliers sont des parents proches de nos porcs domestiques. Ils sont sensibles aux mêmes maladies et peuvent les transmettre aux porcs domestiques.
- ✓ Dans des régions à forte densité de sangliers, des recommandations spéciales s'appliquent afin de prévenir l'introduction de maladies.
- ✓ Des sangliers qui ont été aperçus à proximité d'exploitations porcines doivent immédiatement être annoncés à la société de chasse ou à l'autorité de surveillance de la chasse.
- ✓ Il est recommandé aux producteurs de porcs de ne pas pratiquer eux-mêmes la chasse au sanglier.



Danger par les sangliers

En tant que parents proches de nos porcs domestiques, les sangliers sont réceptifs pour les mêmes maladies et peuvent également les transmettre.

Exemples d'agents pathogènes mis en évidence par des analyses effectuées à l'intérieur et à l'extérieur du pays:

- Mykoplasma hyopneumoniae (EP)
- Clostridium perfringens (diarrhée du porcelet sous la mère)
- Acariens de la gale
- Circovirus
- Virus Aujeszky
- Brucellose
- SDRP
- Virus de la peste porcine
- Virus de la fièvre aphteuse



Illustr. 1: laie avec des marcessins

Les chiens (surtout les chiens de chasse) sont particulièrement exposés au danger de contracter la maladie d'Aujeszky par le biais de cadavres de sangliers contaminés et risquent d'en mourir. Symptômes: troubles de mouvement et spasmes. En cas de suspicion une analyse devrait être effectuée.

Recommandations pour les exploitations avec aire de sortie ou détention en plein air

Dans les régions à forte densité de sangliers, les recommandations suivantes sont à respecter afin de prévenir l'introduction de maladies:

- L'installation d'une clôture à un intervalle d'au moins un mètre à distance de l'aire de sortie (resp. d'une deuxième clôture à la même distance de la première en cas de détention en plein air) empêche le contact direct entre sangliers et porcs domestiques.
- La meilleure solution est une clôture à mailles d'une hauteur de 1.50 m. Elle protège le terrain contre l'entrée de personnes et l'intrusion d'animaux.
- Un câble en acier solide, placé juste en dessus du sol ou un câble électrique à une hauteur de 20 cm est très efficace pour éviter que les sangliers passent en dessous de la clôture.
- Les entrées d'air doivent aussi être protégées des sangliers par une clôture d'une distance d'au moins 1 m.



Illustr. 2: clôture comme protection contre les sangliers

La vente de porcs doit immédiatement être stoppée et le SSP être informé si:

- des sangliers se sont trouvés sur le terrain de l'exploitation
- de la toux ou des symptômes incertains apparaissent après avoir observé des sangliers aux environs immédiats de l'exploitation

Important: Des sangliers qui ont été aperçus doivent immédiatement être annoncés à la société de chasse ou à l'autorité de surveillance de la chasse.



Illustr. 3: délimitation du terrain d'exploitation

Danger par la chasse aux sangliers

Il est recommandé aux producteurs de porcs de ne pas pratiquer la chasse car ils pourraient introduire des maladies dans l'étable. Si, malgré tout, ils vont à la chasse, il faut veiller à une séparation stricte entre les vêtements et bottes de chasse et les porcs domestiques à l'étable.

Les sangliers chassés provenant de l'étranger ne peuvent pas être apportés à l'aire de l'exploitation, car ils peuvent être porteurs de SDRP, de la peste porcine et d'autres épizooties hautement contagieuses, et peuvent infecter des porcs suisses également en état de mort.